

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 15 octobre 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

SASKATCHEWAN—L'EXAMEN DES SERVICES DE PRÉVISION DES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Neil (Moose Jaw): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement importante. Étant donné que les services de prévision des conditions atmosphériques en Saskatchewan ont été négligés au point que beaucoup de Canadiens de cette province n'osent absolument plus s'y fier, et étant donné qu'à l'approche de l'hiver de nombreux résidents de la Saskatchewan craignent que ce manque de précision n'expose les voyageurs aux dangers inhérents aux ouragans et aux tempêtes, je propose, avec l'appui du député d'Assiniboia (M. Gustafson):

Que le ministère de l'Environnement procède immédiatement à un examen des stations météorologiques de la province afin de les moderniser si nécessaire et d'assurer ainsi l'exactitude des prévisions atmosphériques.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LE DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Hier pendant la période des questions orales, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) a bien dit que l'orientation que prenait l'industrie automobile le laissait aussi perplexe que l'industrie elle-même. Comme le branle-bas général qui se produit aux États-Unis et ailleurs a semé la confusion et l'incertitude dans l'industrie automobile, je propose, appuyé par le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid):

Que la Chambre enjoigne le ministre de l'Industrie et du Commerce à établir et à déposer un rapport annuel portant sur les aspects globaux de l'industrie automobile canadienne, ainsi que le recommandait le rapport Reisman sur

l'industrie en question, ce document constituant la première étape d'un programme visant à garantir au Canada sa juste part de l'industrie, notamment dans le domaine des pièces et des accessoires pour ce qu'on a appelé la voiture mondiale.

Mme le Président: Pour mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

L'ADMISSIBILITÉ DES PARENTS DE JEUNES ENFANTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente, notamment le droit que possèdent les parents de bénéficier d'un salaire et d'une pension. Comme les parents qui s'occupent à longueur de journée de jeunes enfants sans jouir d'un traitement, d'avantages ou de pensions sont les travailleurs les plus exploités au Canada et comme la plupart des parents qui travaillent à plein temps au foyer sont des femmes qui élèvent leurs propres enfants et qui risquent de passer leur vieillesse dans la pauvreté et l'insécurité, je propose, appuyée par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social rende immédiatement ces travailleurs admissibles au Régime de pensions du Canada et qu'elle donne la priorité à l'établissement d'une politique de rémunération pour les parents qui élèvent des enfants en bas âge.

Mme le Président: Une motion de ce genre ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES ORGANISMES PRIVÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. En conformité d'une loi adoptée par le Parlement en 1971, la semaine en cours est consacrée à l'environnement au Canada. Nous avons donc l'occasion de souligner la richesse de notre environnement naturel et de rendre hommage à ceux qui l'ont amélioré. Je propose donc, appuyé par le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro):